



Rapport annuel du Président 2021 - 2023

En tant que président de l'Association des commandants d'arrondissement suisses, j'ai présenté l'ordre du jour pour 2021 - 2023 lors de l'assemblée générale du 2 juillet 2021 et je rends maintenant compte de sa mise en œuvre :

1. Nous nous engageons à assurer l'égalité des chances pour les conscrits lors du recrutement. Cela s'applique notamment à la demande de capacité nécessaire au recrutement, au respect des délais et à la période souhaitée de l'école de recrues, d'une répartition équitable des fonctions lors de chaque recrutement.

Le premier point de l'agenda a été marqué à l'époque par le coronavirus qui a eu pour conséquence la suspension temporaire, puis la réduction des capacités de recrutement.

La vague de problème qui en a résulté a suscité de vives inquiétudes chez les conscrits qui n'ont pas été recrutés selon la règle des «3 à 12 mois».

Aujourd'hui, la situation s'est à nouveau améliorée pour les conscrits et le moment souhaité pour l'ER, mais aussi la règle des «3-12 mois», peuvent être à nouveau en grande partie respectés. Malheureusement, depuis quelques années, la discipline d'entrée en service des conscrits diminue fortement. Environ 4'000 personnes ne sont pas entrées en service, non excusées, en 2021. Elles ont dû être convoquées à plusieurs reprises par les commandements d'arrondissement et finalement punies disciplinaires. Ce développement social du «caractère non contraignant» et de l'«abus» dans la planification flexible pour accomplir le devoir de service militaire nous occupera encore davantage dans les années à venir. Ceci doit être pris en compte lors de l'évaluation du développement de l'armée (DEVA) et les conséquences nécessaires doivent être tirées.

2. L'introduction de la nouvelle pré-information uniforme est informative, elle est axée sur les groupes cibles comme premier contact avec les jeunes citoyens/iennes. Elle garantit l'engagement et les conditions préalables aux étapes suivantes du recrutement.

La pré-information des futurs conscrits et des jeunes femmes a été déplacée avec le DEVA de 16 à 17 ans. La forme de la pré-information est restée inchangée. Les cantons ont tout d'abord informé les jeunes de 17 ans de la possibilité d'une formation pré-militaire. La mission d'information est cependant beaucoup plus vaste telle qu'indiquée dans l'ordonnance sur les obligations militaires. Il manquait un moyen d'information uniforme et conforme à l'ordonnance. C'est pourquoi l'ASCA a demandé au commandant du recrutement l'élaboration d'une nouvelle pré-information. Le nouveau produit a été utilisé pour la première fois lors de la pré-information au printemps 2022.

Avec le flyer unifié et déjà axé sur les quatre teams et le modèle culturel, ce point de l'ordre du jour a été pleinement rempli. Le nouveau flyer est en outre accompagné d'une lettre du canton pour attirer l'attention sur les préoccupations individuelles des cantons.

On peut maintenant parler d'une plaisante diversité dans l'unité.

3. Avec l'introduction du système de la place du marché lors des journées d'information dans tous les cantons, nous posons un nouveau jalon dans le développement de la journée d'information. Toutefois, nous conservons la liberté d'action des cantons dans la conception spécifique de cette journée.

L'introduction du système de place de marché lors des journées d'information est mise en œuvre dans tous les cantons ou est sur le point d'être introduite. La solution présentée aux Chefs JI lors du cours spécialisé 2022 et les expériences déjà acquises ont convaincu, et ici aussi une diversité dans l'unité est née. La force du nouveau système réside dans le déplacement de l'enseignement frontal piloté par Powerpoint pour l'échange entre le conscript et le modérateur sur la place de marché.

Dans le cadre des efforts de numérisation, de nouveaux contenus basés sur le système de place de marché apparaîtront dans les prochaines années. Vingt ans après son lancement, la JI reste un modèle à succès.

Nous dépendons du soutien et de la coopération du personnel de l'armée (Pers A), en particulier pour attirer de nouveaux modérateurs. Certaines divergences entre les cantons et le Pers A ont conduit à des incertitudes dans cette coopération. Grâce aux lignes directrices du C Pers A, une solution flexible a pu être trouvée pour l'OCTF des détachements d'exploitation cantonaux, qui assure le besoin en modérateurs avec des jours de service encore à accomplir. À l'avenir, la coopération entre les cantons sera également renforcée.

4. En nous concentrant sur des journées d'information volontaires et d'autres formats d'information, nous apportons une contribution importante pour attirer et promouvoir le potentiel des femmes à l'armée.

Le renforcement de l'engagement en faveur de l'information des femmes et, par là même, la mobilisation des femmes pour un service volontaire dans l'armée ou la protection civile ont été particulièrement mis en valeur ces dernières années. Un sondage réalisé auprès des cantons en 2022 démontre de manière impressionnante le grand engagement. Les premiers résultats de certains cantons en matière d'engagement des femmes dans la protection civile sont également réjouissants. Malgré les problèmes d'alimentation dans la protection civile, cela a été beaucoup trop peu fait dans le passé. Nos efforts en valent la peine.

Mais rien qu'avec le volontariat, la volonté des 10% de la cheffe DDPS et de la direction de l'armée restera inaccessible. L'augmentation du nombre de femmes volontaires devrait probablement diminuer et se maintenir au niveau atteint.

Les travaux d'approfondissement sur les nouveaux systèmes de conscription doivent également indiquer la direction à suivre en ce qui concerne la promotion des femmes dans les années à venir. Dans le groupe de travail (2017-2018), l'ASCA a déjà montré que la mise en œuvre des JI pour les femmes est réalisable en tant qu'obligation légale.

5. La cérémonie de libération des obligations militaires est de la responsabilité du canton du domicile. Elle a pour but de remercier dignement le citoyens-soldats de son engagement envers notre armée. Cette cérémonie contribue à l'attachement des anciens militaires à l'armée.

Outre le premier contact aux JI, le dernier acte militaire, la libération de l'obligation de service, fait également partie de nos tâches cantonales au profit de l'armée. Cet acte devrait également permettre de remercier le militaire pour les obligations effectuées.

Une enquête menée par l'ASCA en 2022 a révélé les différentes formes de reconnaissance cantonale. Presque tous les cantons valorisent, sous quelque forme que ce soit, l'accomplissement du devoir de service de leurs citoyen-ennes au profit de l'armée.

L'évaluation de l'enquête doit également servir à vérifier s'il est encore possible de valoriser un peu plus, en particulier en ce qui concerne les grades de la troupe.

Plus de trois fois plus de militaires devraient être licenciées en 2024 que les années précédentes. La raison en est une adaptation légale de la durée d'incorporation dans l'armée. Une bonne occasion d'ancrer encore davantage cette reconnaissance des services accomplis dans les cantons.

6. Nous encourageons l'échange d'idées et d'informations avec nos partenaires et entre nous dans tous les domaines spécialisés des commandants d'arrondissements.

Nous utilisons pour cela, outre les échanges dans les régions de l'ASCA, notre séminaire de travail, la conférence technique et l'assemblée générale.

En outre, le comité et d'autres membres se sont engagés dans différents groupes techniques et de travail :

- Groupe technique PISA
- Groupe de coordination journées d'information
- Groupe technique DDS
- Board Pers A
- Commission pour la coordination de l'instruction civile et militaire
- Groupe d'accompagnement DEVA
- Projet PISA mesures de développement
- Programme «DIMILAR»
- Groupe de travail journées d'information pour les femmes

Autres points du rapport

«DIMILAR» Digitalisation de l'armée de milice et PISA Soft DDS

Les projets de numérisation à différents stades de développement (DIMILAR et PISA Soft DDS) nous accompagneront dans les années à venir et modifieront les tâches des commandements d'arrondissement. Ceci, en particulier dans l'interaction avec nos concitoyen-ennes jusqu'au remplacement du livret de service par une solution de portail avec accès aux données PISA et à d'autres applications. La numérisation transforme de plus en plus d'activités administratives. Notre participation aux différents programmes et projets est d'autant plus importante. Jusqu'à présent, nous avons réussi à associer des représentants compétents de nos rangs à ces travaux de transformation.

Réunion de travail du 13 mai 2022 à Aarau

A l'occasion de notre journée de travail au centre de recrutement d'Aarau, nos membres et les collaborateurs des commandements d'arrondissement ont pu s'informer directement sur les thèmes suivants:

- Informations du Pers A
- Programme «DIMILAR»; digitalisation de l'armée de milice
- Pratique pénale, modifications du CPM au 1.1.2023
- Révision LAAM et OMi au 1.1.2023
- Introduction de l'administration SAT et révision des ordonnances de tir au 1.1.2023
- «Jeunesse et armée»: attentes et motivation

L'événement a eu lieu en étroite collaboration avec le personnel de l'armée.

Nouveau site Internet

Le renouvellement annoncé lors de la dernière AG du site Internet des commandants d'arrondissement (kreiskommandant.ch) a pu être mis en œuvre avec un certain retard. Le renouvellement comprend principalement une adaptation technique ainsi que quelques adaptations dans la présentation et l'administration.

Comité

A l'occasion de l'AG, le comité a pu se renforcer avec un autre membre et assurer les attentes grâce à sa composition régionale et linguistique. Malheureusement, avec la «promotion» méritée d'Urs Mock (UR) au poste de chef de service, il y avait déjà une démission à la fin de 2021. Les questions d'actualité ont pu être traitées au cours de cinq (2021), resp. quatre (2022) réunions du comité, deux réunions de travail avec le C Pers A et ses directement subordonnés ainsi que lors d'une réunion avec le chef cdmt instr.

L'excellente collaboration au sein du comité reste la clé de la réussite de nos activités associatives. Je remercie chaleureusement mes collègues pour leur engagement en faveur de notre association et de notre profession. Lors de divers événements et projets, nous avons réussi à traiter et à développer l'agenda de l'ASCA décrit ci-dessus.

Merci !

Après 10 ans au comité, dont 2 en tant que vice-président et 4 en tant que président, je quitte le comité lors de l'assemblée générale 2023. Ce fut pour moi une période passionnante et stimulante, marquée par de nombreux changements pour notre association. J'ai eu l'occasion, au cours des quatre dernières années en particulier, de nouer de nombreux contacts et d'exposer des thèmes importants pour l'ASCA à diverses occasions. Ce fut un plaisir et une période enrichissante dans ma carrière.

Je remercie tous ceux qui m'ont accompagné sur ce chemin et avec qui j'ai pu élaborer des solutions communes et entretenir des échanges constructifs. Cela a toujours été pour moi un honneur de pouvoir représenter les commandant(e)s d'arrondissement et de servir nos concitoyen-ennes et l'armée.

Zürich, 17 mars 2023

**Association Suisse des commandants
d'arrondissement**

Le Président



Colonel Daniel Bosshard